



COMMUNE DE SOYHIERES
Service des eaux

ATTENTION : L'EAU POTABLE EST POLLUEE PAR DES SUBSTANCES CHIMIQUES

Les précautions suivantes doivent être prises immédiatement :

1. Ne pas boire l'eau du robinet, ne pas l'utiliser pour absorber des médicaments ni pour se laver les dents.
2. Ne pas utiliser l'eau du robinet pour se laver.
3. Ne pas utiliser l'eau du robinet pour fabriquer ou traiter des denrées alimentaires (p. ex. pour laver la salade ou délayer du lait en poudre dans un biberon).
4. Ne pas utiliser l'eau du robinet pour laver des récipients pour denrées alimentaires (y compris les boilles de lait et les conduites trayeuses).
5. Ne pas utiliser l'eau du robinet pour l'arrosage.

Mesures à prendre

- Utiliser de l'eau minérale ou se procurer de l'eau potable de qualité irréprochable conditionnée dans des bouteilles propres.

Cet avertissement reste valable jusqu'à nouvel avis du service des eaux de la commune.

Date :

Timbre et signature :
